

**Éducation au développement durable : un projet concret et interdisciplinaire.**

## Nouveau : Devenez établissement témoin dans la réduction déchet !

**Passer de la réflexion à l'action pour réduire les déchets dans mon établissement :**

Le SMECTOM vous propose un projet à destination de l'ensemble de la communauté éducative :

**- Première étape :** l'animateur (trice) du SMECTOM vous rencontre pour **définir le projet**. Ensuite une première réunion de concertation et d'organisation est mise en place avec le personnel communal, l' élu référent et les enseignants directement concernés. **Cette réunion fait un état des lieux de l'organisation de l'école sur la gestion des déchets et prépare la mise en place d'une pesée de 15 jours des différentes poubelles.**

**- Deuxième étape :** **présentation du projet aux élèves** : la préparation de cette pesée implique que les élèves identifient les déchets qui pourraient être triés et l'emplacement des différentes poubelles de l'école.

**- Troisième étape :** **réalisation de la pesée**. Les adultes impliqués organisent avec un groupe d'élèves la pesée des différentes catégories de déchets **sur deux semaines**. Les résultats sont ensuite extrapolés à une année de fonctionnement.

**- En parallèle :** un temps de formation et de concertation est réalisé auprès des acteurs de la communauté éducative afin d'accompagner un changement de pratique adapté à l'école (amélioration du tri, mise en place du compostage, lutte contre le gaspillage...).

**- Quatrième étape :** Les résultats des pesées permettent aux élèves de réaliser les volumes générés sur l'école et un temps d'analyse leur permettra de se mettre dans une démarche de prévention. Des affiches pour améliorer le tri et/ou des solutions de prévention seront proposées.

**- Cinquième étape :** Une deuxième réunion de concertation avec les adultes (personnels de service, péri scolaire, enseignants...) est mise en place afin de valider les actions de prévention des déchets et permettre leurs mises en œuvre.

**- Sixième étape :** mise en place du plan d'actions par les personnes identifiées

**- L'année suivante :** une nouvelle pesée viendra mesurer l'efficacité des actions mises en place. Ce sera l'occasion de réaliser des actions de valorisation et de retransmission de la démarche.

Pour vous inscrire à notre projet « Établissement témoin », n'hésitez pas à nous contacter pour un rendez-vous dans votre école.

*Ce projet « Établissement témoin » est en adéquation avec une démarche de labellisation E3D.*



Claire DEMERRISSE - David PAROIX ☎ 05 62 98 13 95

✉ [prevention-tri@smectom65.fr](mailto:prevention-tri@smectom65.fr)